

La FENVAC à l'« European Remembrance Day for Victims of Terrorism »

mardi 12 mars 2019, par [Thémis](#)

Lundi 11 mars 2019, la FENVAC s'est rendue à Bruxelles pour participer à la 15e édition de l'« European Remembrance Day for Victims of Terrorism », la Journée européenne de commémoration des victimes du terrorisme.

Cette journée, organisée par le RAN (Radicalisation Awareness Center) avait pour objectif premier de rassembler le réseau des associations de victimes de terrorisme européennes et de porter leur voix dans la prévention de la radicalisation. Face à une menace terroriste qui ne connaît pas de frontières, Julian KING, Commissaire chargé de la Sécurité de l'Union, a rappelé l'importance d'une véritable entente entre les Etats membres et la nécessaire coopération entre les services de Police et de Renseignement européens.

Elisabeth PELSEZ, Déléguée Interministérielle à l'aide aux victimes, est revenue sur la décision du Président MACRON de faire de la journée du 11 mars le symbole de l'alliance et de la communion des peuples européens autour de la Mémoire des victimes de terrorisme et de la lutte contre la barbarie. Les victimes et leurs proches ont pu prendre la parole pour livrer leur témoignage et partager leur histoire, en relatant notamment les difficultés rencontrées dans leur parcours vers la reconstruction et la résilience après le drame.

A la suite de ce moment d'échange, Joëlle MILQUET, conseillère spéciale auprès du Président Juncker, a présenté son rapport « Strengthening victims' rights : from compensation to reparation » à l'ensemble des associations européennes de victimes. Elle milite pour une indemnisation multidisciplinaire des Etats - à travers la création de fonds de garantie nationaux, à l'image du FGTI français. Fruit de plus d'un an de travail en collaboration avec les victimes et leurs associations, le rapport Milquet concentre 41 recommandations pour une meilleure prise en charge des victimes d'actes de violences, et notamment d'actes terroristes.

La FENVAC s'associera activement à tous les travaux menés par la Commission européenne qui iront dans le sens de l'amélioration de la prise en charge des victimes de terrorisme et de l'harmonisation des législations et mécanismes d'indemnisation ; elle soutiendra toutes les réflexions relatives à la création d'un véritable statut européen de victime de terrorisme.